

Séquence des rites pour le baptême et la confirmation au cours de la Vigile pascale

Les catéchumènes baptisés au cours de la Vigile pascale sont confirmés au cours de cette même vigile (rituel de l'initiation chrétienne des adultes n°211 et 212).

Plusieurs prêtres nous ont demandé des précisions sur la séquence des rites, notamment en ce qui concerne les onctions avec le Saint Chrême.

Le rituel de l'initiation chrétienne des adultes en donne le déroulement liturgique, p.142 à 158.

1. Litanies des Saints
2. Bénédiction de l'eau
3. Renonciation (interrogation faite ensemble aux catéchumènes et aux parrains des petits enfants s'ils sont nombreux). Onction d'huile des catéchumènes si elle n'a pas été faite précédemment.
4. Profession de foi (faite à tous les élus ensemble s'ils sont nombreux)
5. Rite de l'eau :
 - a. Les catéchumènes sont baptisés en premier
 - b. Les enfants sont baptisés ensuite et reçoivent, eux seuls, l'onction post-baptismale avec le Saint Chrême (rituel n°225).
6. Remise à tous du vêtement blanc par les parrains ou marraines.
7. Remise à tous de la lumière par les parrains et marraines.
8. Célébration de la confirmation pour les néophytes (rituel n°230).
9. Renonciation et profession de foi de l'assemblée (cierges allumés) cf. missel romain.
10. Aspersion de l'assemblée.
11. On fait la prière universelle à laquelle les néophytes participent pour la première fois. Quelques uns d'entre eux apportent à l'autel le pain et le vin (rituel n°233).

Père Loïck Bélan,
Délégué diocésain à la Pastorale Liturgique et Sacramentelle

Le 27 mars 2015

